



VOYAGES HIVER 2021-2022



Tél. 03 66 72 62 18 • www.grande-ourse.org

SOMMAIRE

La Grande Ourse Voyages Adaptés • Hiver 2021-2022

ORGANISATION DE NOS SÉJOURS

Le mot de l'équipe	1
Autonomie et fatigabilité	2
Accompagnement	3
Suivi médical	4
Inscription	5
Argent personnel	6
Assurances	7
Organisation transport	8
Itinéraires et prise en charge	9
Aides possibles	10
Sommaire séjours hiver 2021-2022	11
Carte des séjours en France	12
Carte des séjours à l'étranger	13
Informations pratiques	14

SÉJOURS DE VACANCES HIVER 2021-2022

Étranger	15
Détente et Découvertes	23
Montagne	32
Bord de mer	36
En février	40
En avril	42

INSCRIPTION

Bulletin de pré-réservation	45
Dossier de réservation La Grande Ourse	47

INFORMATIONS

Conditions particulières	55
Conditions générales de vente	56

LÉGENDE DES SYMBOLES UTILISÉS DANS LA BROCHURE :



PERSONNE DE BONNE AUTONOMIE



PERSONNE AUTONOME



PERSONNE D'AUTONOMIE RELATIVE



ACCUEIL COUPLE



ASCENSEUR DISPONIBLE



HÉBERGEMENT DE PLAIN PIED



HÉBERGEMENT AVEC ESCALIERS



PISCINE SUR PLACE



Le mot de l'équipe

Pour que le rêve devienne réalité !

Le temps qui passe et les événements de la vie nous enseignent que nous devons profiter de chaque instant. Cette dernière pandémie aura eu comme effet de renforcer ce sentiment probablement pour vous aussi.

Réaliser ses rêves n'est pas uniquement réservé aux autres, alors pourquoi attendre davantage !

À l'approche des vacances de fin d'année, le moment est venu de parcourir ces quelques pages pour nourrir votre imaginaire et vous laisser porter par une sensation profonde d'évasion !

Que diriez-vous de partir cette année pour un voyage d'exception au pays des **aurores boréales en Norvège ou en Finlande** pour un dépaysement total ?

Vous aimez voyager encore plus loin, dans ce cas optez pour une perle des Caraïbes : **Cuba** !

À moins que vous ne préfériez la douceur de notre climat méditerranéen sur la **Côte d'Azur** du côté de **Nice ou Théoule-sur-Mer** ?

Vous aimez prendre soin de vous et vous ressourcer, vous serez séduits par nos séjours « **bien-être** » avec des équipements et espaces à la mesure de vos attentes : **sauna, hammam, piscine relaxante...**

Amateur d'inédit ou d'insolite ? Pourquoi ne pas essayer cette fois un **baptême en motoneige**, une sortie en **chien de traîneau** ou encore une **session de ski ou de raquettes** aux sports d'hiver. Vous trouverez satisfaction parmi toutes les excursions prévues.

Que les adeptes des **marchés de Noël** se rassurent, la magie des festivités de Noël sera bien entendu au rendez-vous et nous répondrons présents pour célébrer comme il se doit une nouvelle année 2022 riche en promesses !

Nous avons hâte de vous retrouver sur **nos séjours individualisés d'exception au rythme de chacun** !

C'est d'ailleurs également le cas de nos accompagnateurs que nous continuons de sélectionner et former selon le **processus rigoureux de l'agence** afin de mener à bien notre projet sur le terrain tout en garantissant **bienveillance et sécurité** !

Vous serez accueillis sur des **lieux de vacances de choix, idéalement placés**, que nous sélectionnons avec **un grand niveau de confort et de qualité** qui ne laissera personne indifférent (**villages vacances, formules all-inclusive, chambres individuelles, piscines, balnéo, jardins, terrasses...**).

Désormais, le choix vous appartient ! Laissez-vous porter par vos rêves et vos envies !

Nous serons à vos côtés pour vous aider à mettre en œuvre et réaliser votre projet de vacances !

Nous sommes impatients de vous retrouver sur ces destinations, et vous souhaitons dès à présent de passer de très belles futures vacances de fin d'année !

A bientôt et profitez !

Amandine, Benoit, Raphaël et Yoann.





AUTONOMIE ET FATIGABILITÉ

Les séjours proposés s'adressent aux adultes en situation de handicap mental dont le comportement est stabilisé, sans soins médicaux quotidiens et qui ne présentent pas de déficience motrice majeure nécessitant un fauteuil roulant ou un déambulateur. Pour le bien-être des vacanciers, nous avons défini, pour chacun de nos séjours, trois niveaux d'autonomie des personnes accueillies. Le niveau d'autonomie du vacancier est basé sur la gestion de son quotidien et de sa prise en charge : toilette, habillement, activités, comportement, fatigabilité et argent personnel. Nous tenons à vous informer qu'une personne peut avoir un comportement différent sur son lieu de vacances et dans sa vie courante.

> PERSONNE DE BONNE AUTONOMIE

- Se prend en charge totalement dans les actes de la vie quotidienne (toilette, habillement, gestion du linge,...)
- S'exprime facilement et émet des choix dans les activités proposées
- Pas de problème de comportement / Comportement sociable
- Pas de problème de motricité / Bonne condition physique
- Bonne notion de gestion de l'argent personnel (surveillance discrète lors des achats)

> PERSONNE AUTONOME

- Se lave seul et s'habille seul, une surveillance discrète peut être nécessaire
- Peut nécessiter d'être stimulé dans les activités proposées
- Pas de problème de comportement mais peut nécessiter un temps d'adaptation
- Se déplace sans difficulté mais peut être fatigable
- Peut nécessiter une aide dans la gestion de l'argent personnel

> PERSONNE D'AUTONOMIE RELATIVE

- Peut nécessiter une aide ponctuelle pour la toilette et la gestion de la vêtue
- Besoin de stimulation possible dans les choix et les activités
- Pas de problème de comportement mais un temps d'adaptation peut être nécessaire
- Se déplace sans difficulté mais peut être fatigable
- Nécessite une aide dans la gestion de l'argent personnel

Afin d'accompagner au mieux nos vacanciers dans le choix de leur séjour de vacances, nous avons souhaité mettre en place un indicateur permettant d'évaluer la fatigabilité d'un séjour selon ses caractéristiques. Cet indicateur comprend différents paramètres, il doit être interprété avec prudence, n'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner dans votre choix. Il tient compte de la fatigabilité liée au lieu d'hébergement et/ou aux excursions et activités pratiquées.

Nous avons évalué chacun de nos séjours, et les avons classés selon une échelle de 5 niveaux, du séjour le moins fatigant au plus fatigant afin de vous permettre de mieux les apprécier et de les sélectionner en connaissance de cause :

- Indice 1/5 : peu fatigant, convenant à tout vacancier
- Indice 2/5 : peu fatigant, convenant à tout vacancier mais pouvant causer une fatigue temporaire
- Indice 3/5 : pouvant être ressenti comme fatigant pour certaines personnes en bonne condition physique
- Indice 4/5 : ne convenant qu'à des vacanciers en bonne condition physique
- Indice 5/5 : réservé à des personnes en excellente forme physique et dotées d'une excellente capacité de récupération.



ACCOMPAGNEMENT

Afin de garantir des séjours de vacances adaptés aux besoins et au bien-être des vacanciers, notamment pour la prise en charge au quotidien, les animations, les activités et plus généralement pour le bon déroulement du séjour dans le respect de leur bien-être, nous organisons des séjours avec un taux d'encadrement d'un accompagnateur pour 4 à 6 vacanciers.

DES ÉQUIPES COMPÉTENTES ET COMPLÉMENTAIRES

Nous organisons le recrutement et constituons les équipes pédagogiques afin que les compétences et les expériences de chacun soient complémentaires tout en tenant compte des profils, des diplômes et formations nécessaires au bon déroulement des vacances des adultes en situation de handicap. Nos équipes encadrantes sont constituées d'un Responsable de Séjour ainsi que d'animateurs et sont issues principalement du milieu socio-éducatif et de l'animation et d'écoles de formation aux métiers du secteur social.

Les activités spécifiques proposées sur certains séjours (équitation par exemple) sont encadrées par des professionnels (brevet d'état, brevet d'éducateur sportif...) conformément à la législation en vigueur. Ces professionnels sont, bien entendu, accompagnés par nos équipes d'animation.

Nous tenons à préciser que nos équipes n'ont pas vocation à se substituer aux équipes éducatives, elles se placent dans un contexte d'accompagnement durant ce temps de vacances. Elles restent en relation avec les familles ou avec les personnes référentes des établissements si le comportement ou l'état de santé du vacancier le nécessite.

FORMATION DES ACCOMPAGNATEURS

Outre leurs formations et leur expérience propre, chacun de nos accompagnateurs bénéficie d'une formation spécifique dispensée par notre service de formation interne. Des sessions obligatoires sont organisées et animées par un permanent de notre agence. Elles ont trait au public accueilli, à la gestion sanitaire, à la vie quotidienne, aux animations et activités ou encore à l'organisation, à la logistique et à l'application des protocoles en vigueur.

FORMATION DES RESPONSABLES DE SÉJOUR

Une formation interne est imposée aux responsables de séjours afin que chaque responsable puisse échanger sur ses expériences et ses attentes. Cette formation se déroule autour de plusieurs thématiques qui reprennent et approfondissent l'organisation du séjour dont ils seront les responsables. Ils doivent également réaliser un projet de séjour en collaboration étroite avec les membres de leur équipe.

LA COORDINATION DES SÉJOURS : UN SUIVI PERMANENT

Afin d'assurer un contrôle permanent des séjours et un soutien aux équipes d'encadrement, les coordinateurs de secteur ainsi que les permanents de l'agence ont la charge, durant le déroulement des séjours, de maintenir un contact téléphonique quotidien avec les responsables des séjours et de se rendre, selon les besoins, sur les lieux de séjours afin d'en garantir le bon déroulement et la conformité avec notre cahier des charges.



SUIVI MÉDICAL

INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET CABINET MÉDICAL

La Grande Ourse Voyages Adaptés convie, selon les besoins, une Infirmière Diplômée d'État sur chacun de ses séjours pour effectuer tous les soins (injections, pansements,...), remplir les semainiers si nécessaire, donner les consignes de distribution des traitements aux membres de l'équipe d'encadrement. Nous vous rappelons qu'une ordonnance est obligatoire pour son intervention.

De même, un cabinet médical, proche du lieu de séjour, est informé de la présence de notre groupe et pourra être amené à intervenir auprès de nos vacanciers.

LES JOURNÉES DE TRANSPORT

Pour les journées de transport, une pochette transport isotherme vous sera fournie afin d'y placer les médicaments suffisants pour le voyage aller et le voyage retour.

PENDANT LE SÉJOUR

Durant le séjour et conformément à la législation, tous les traitements seront sous contrôle de nos équipes et rangés dans un contenant fermé à clef, lui-même situé dans un local approprié et fermé à clef.

Pour les vacanciers ayant besoin d'un traitement médical, vous avez le choix entre deux solutions : utiliser les semainiers offerts par La Grande Ourse Voyages Adaptés ou utiliser vos propres semainiers.

Quoi qu'il en soit vous devez obligatoirement fournir l'intégralité des piluliers pour toute la durée du séjour comme cela est indiqué dans la nouvelle instruction VAO n°DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 qui a pour objet de présenter les évolutions apportées à la procédure d'agrément des organismes de séjours de vacances adaptées organisée par le décret n° 2015-267 du 10 mars 2015.

"Il est recommandé que les traitements soient préparés pour la totalité de la durée du séjour (soit, autant de piluliers que de semaines de vacances) et que les piluliers soient confectionnés en amont du séjour par la personne en situation de handicap, ses proches, son représentant légal ou l'établissement de résidence habituelle".

REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX

Toute avance de frais médicaux engagée par La Grande Ourse Voyages Adaptés donnera lieu à une demande de remboursement adressée au responsable légal. Les justificatifs originaux de soins lui seront retournés dès réception du règlement.

ACTES MÉDICAUX DURANT LE VOYAGE

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accepter de convoier les vacanciers nécessitant des actes médicaux ou infirmiers durant les temps de transport (injections, sondes urinaires,...).

INSCRIPTION

POUR S'INSCRIRE

1. Nous faire parvenir par email, par courrier ou par fax le bulletin de pré-réservation (page 45 ou à télécharger sur notre site internet www.grande-ourse.org).

NOUVEAU : Vous pouvez également pré-réserver votre séjour en ligne à la rubrique Réservation / Pré-réservation en ligne.

2. Nous envoyer le dossier d'inscription, modifié selon la nouvelle instruction VAO n°DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015, à télécharger sur notre site Internet www.grande-ourse.org (rubrique Réservation / Modalités) accompagné d'un acompte de 30% du prix du séjour plus le montant des assurances facultatives si souscrites.

> **La fiche administrative (page 47) ainsi que les fiches de renseignements n°1, 2 et 3 (pages 48 à 50)** doivent obligatoirement être datées et signées par le vacancier ou son représentant légal.

> **Les fiches médicales n°1 et 2 (pages 51 et 52)** doivent obligatoirement être datées et signées par le vacancier ou son représentant légal et par le médecin traitant.

> **La fiche frais médicaux et soins tiers médicaux (page 53)**, le cas échéant, doit obligatoirement être signée et tamponnée par les personnes habilitées.

À DÉFAUT, LE DOSSIER SERA RETOURNÉ !

LA DATE LIMITE DE PAIEMENT DU SOLDE DU SÉJOUR EST FIXÉE AU PLUS TARD :

- LE 05/11/2021 ET LE 22/10/2021 POUR LES SÉJOURS AVEC TRANSPORT AÉRIEN, Y COMPRIS ANGLETERRE

- LE 03/12/2021 POUR LES SÉJOURS DE FÉVRIER

- LE 04/02/2022 POUR LES SÉJOURS D'AVRIL

TOUT SÉJOUR NON SOLDÉ AVANT LE DÉPART DONNERA LIEU À UNE ANNULATION SANS PRÉAVIS NI REMBOURSEMENT.

IMPORTANT

Lors du choix de la destination, veillez à respecter le degré d'autonomie correspondant aux critères d'accueil du séjour proposé. Dans le cas contraire, nous serions contraints de refuser l'inscription lors de la lecture du dossier et de vous proposer une destination plus adaptée. Veuillez également vous assurer de l'exactitude des informations indiquées dans le dossier de réservation pour la pleine réussite des vacances.

Les règlements peuvent se faire de 2 manières :

1. Par chèque : à l'ordre de La Grande Ourse

Château Rouge • 274 TER/3 avenue de la Marne • 59700 MARCQ-EN-BAROEUL

2. Par virement bancaire > IBAN FR76 1080 7000 2662 4213 2637 253 / BIC : CCBPFRPPDJN

À noter : ce compte bancaire est différent de celui qui est utilisé pour l'argent personnel

ATTENTION : Merci de bien vouloir noter notre nouvelle adresse et nos nouvelles coordonnées bancaires.



Notre agence de voyage dispose de l'**agrément ANCV** qui permet à vos résidents et usagers de régler, en partie ou en totalité, leurs séjours de vacances par l'intermédiaire de chèques vacances. Le chèque vacances est utilisable toute l'année pour des prestations en France (y compris les DOM-TOM) et à destination des pays de l'Union Européenne. Ce dernier est valable 2 ans en plus de son année d'émission. N'hésitez pas à nous contacter (03 66 72 62 18) pour de plus amples informations et à consulter le site Internet www.ancv.com.



ARGENT PERSONNEL

GESTION DE L'ARGENT PERSONNEL

Pour toutes les dépenses personnelles du vacancier (boissons, souvenirs, tabac,...), nous conseillons une somme d'environ 30€ par semaine.

N'OUBLIEZ PAS DE TENIR COMPTE DE LA CONSOMMATION DE CIGARETTES POUR LES FUMEURS !

Pour les vacanciers ayant besoin d'un accompagnement pour gérer leur argent, et par mesure de sécurité, nous vous invitons à nous transmettre leur argent personnel au plus tard un mois avant les départs. Aucune somme d'argent ne pourra être acceptée par les accompagnateurs lors des départs !

En termes de gestion, nos équipes d'encadrement respecteront les informations indiquées dans le dossier de réservation préalablement rempli par vos soins. À la fin du séjour le responsable légal recevra une fiche détaillée des dépenses accompagnée des justificatifs d'achats supérieurs à 8€. Nos équipes ont pour consignes de remettre le solde d'argent personnel directement au vacancier si celui-ci est inférieur à 8€. Le cas échéant, le solde de cet argent sera restitué au responsable légal par chèque ou virement bancaire.

Pour les vacanciers souhaitant le gérer seul, ou si l'argent personnel n'est pas transmis à l'organisme au moins un mois avant le début du séjour, la responsabilité de La Grande Ourse Voyages Adaptés ne pourra aucunement être engagée en cas de perte ou de vol. De plus, La Grande Ourse Voyages Adaptés ne pourra être tenue pour responsable de la nature des achats et des sommes dépensées pendant le séjour.

Les règlements peuvent se faire de 2 manières :

1. Par chèque : à l'ordre de La Grande Ourse

Château Rouge • 274 TER/3 avenue de la Marne • 59700 MARCQ-EN-BAROEUL

2. Par virement bancaire > IBAN FR76 1080 7000 2672 4213 2637 106 / BIC : CCBPFRPPDJN

Attention : ce compte bancaire est différent de celui qui est utilisé pour l'inscription

> DANS LES 2 CAS, MERCI DE PRÉCISER LE NOM DU VACANCIER AINSI QUE SON NUMÉRO DE RÉSERVATION

IMPORTANT

Notre adresse et nos coordonnées bancaires ont changé.

Merci de bien veiller à mettre à jour ces informations



ASSURANCES

INCLUS DANS LE PRIX DU SÉJOUR

L'assurance Responsabilité Civile et Rapatriement est incluse dans le prix des séjours. L'assurance Responsabilité Civile est couverte par Hiscox (contrat n° PRC 0190562), celle du rapatriement par ASSUREVER (conditions sur notre site Internet). Cette assurance garantit au vacancier les interventions et les soins médicaux nécessaires ainsi que son rapatriement sur son lieu de résidence si son état de santé le nécessite.

EN OPTION, NOUS VOUS PROPOSONS :

1- L'assurance annulation / bagages (3,5% du prix de vente du séjour)

L'assurance annulation garantit le remboursement des sommes versées en cas d'annulation avant le séjour pour accident ou maladie grave ou décès du vacancier ou d'un proche parent (ascendant et descendant direct, conjoint ou concubin). Une franchise de 50€ sera déduite pour les frais de dossier. L'assurance bagages garantit un remboursement allant jusqu'à 300€ en cas de disparition et détériorations accidentelles consécutives à un vol (ou à une effraction) sur présentation du dépôt de plainte et des justificatifs originaux des objets perdus ou volés. Une franchise de 30€ sera déduite pour les frais de dossier.

2- L'assurance annulation / interruption (4,5% du prix de vente du séjour)

En complément de l'assurance annulation / bagages, cette assurance garantit le remboursement au prorata temporis du séjour en cas d'interruption pour raison médicale du vacancier ou décès d'un proche parent (ascendant et descendant direct). Une franchise de 50€ sera déduite pour les frais de dossier.

3- L'assurance protection sanitaire (+0.5% sur l'option 1 ou l'option 2)

Afin de vous accompagner au mieux dans la période actuelle et de répondre aux contraintes liées à la pandémie, nous vous proposons une option « Protection Sanitaire » ajoutée directement à nos assurances déjà proposées.

Cette option couvre l'annulation du séjour pour maladie déclarée dans le mois précédent le départ en cas d'épidémie ou de pandémie. Une franchise de 15€ sera déduite pour les frais de dossier.

Les assurances annulation et interruption interviennent dans les conditions suivantes :

- **Maladie grave du vacancier**

(y compris l'aggravation d'une maladie antérieure ou des séquelles d'un accident antérieur) ou accident corporel grave. Le vacancier devra fournir impérativement un certificat médical motivé ou un bulletin d'hospitalisation précisant l'impossibilité de participer au séjour ou au voyage.

- **Décès du vacancier, de son conjoint, d'un proche parent** (ascendant ou descendant direct)

Un certificat de décès devra être fourni à La Grande Ourse Voyages Adaptés ainsi que la preuve de la descendance ou de l'ascendance.

- Toute demande de remboursement au titre de la garantie bagages devra être faite, au plus tard dans les 7 jours, à La Grande Ourse Voyages Adaptés avec les justificatifs originaux et sera envoyée par lettre recommandée avec AR.
- Les garanties annulation / bagages ou annulation / interruption ainsi que protection sanitaire doivent être impérativement souscrites et réglées le même jour que l'achat du séjour.

Vous pouvez consulter les conditions générales et spéciales de nos assurances voyage sur notre site Internet :
www.grande-ourse.org / Rubrique Réservation / Assurances



ORGANISATION TRANSPORT

LES MODES DE TRANSPORT

Notre système de transport permet d'optimiser la durée du trajet en privilégiant des transferts les plus directs possible vers les lieux de séjours dans le respect du bien-être et de la sécurité de chaque vacancier. Les horaires ainsi que les lieux de rendez-vous sont communiqués environ un mois avant les départs.

VOYAGE EN AUTOCAR

Pour les voyages aller et retour, La Grande Ourse Voyages Adaptés a fait le choix d'organiser la grande majorité des transports avec des autocars de grand tourisme, conduits par des conducteurs professionnels et offrant les meilleures garanties de sécurité. Ce sont des véhicules de grand confort qui permettent à nos vacanciers de voyager dans les meilleures conditions. Pour information, un autocar parcourt en moyenne 70 à 80 km en 1 heure sans compter les éventuels aléas de la circulation et le temps de pause obligatoire que doivent respecter les conducteurs. En fonction de la taille des groupes et des trajets, d'autres moyens de transports pourront être utilisés (minibus, train, avion, taxi...). **Les temps de trajet peuvent être longs et fatigants.**

À ce titre, il est recommandé de veiller au choix de la destination en tenant compte de l'éloignement géographique. Dans l'optique de vous proposer des prises en charge de proximité, nous organisons des arrêts supplémentaires le long de l'itinéraire et les trajets ne sont pas toujours directs. Des temps de pause sur des lieux de correspondance spacieux et confortables sont organisés pour les longs trajets, afin que les vacanciers puissent se restaurer, se distraire et se reposer.

VOYAGE EN AVION

Pour tous les séjours nécessitant un déplacement en avion, un courrier vous sera envoyé pour vous proposer différentes options suivant les heures de départs et d'arrivées. Ces options sont possibles à l'aller et/ou au retour :

- Un rendez-vous directement à l'aéroport le jour du départ.
- Un accueil la veille du départ, dans une des gares SNCF de Paris moyennant la somme de 150€
> incluant l'accueil, l'accompagnement, l'hébergement, la restauration, les transferts gare/hébergement et hébergement/aéroport.
- Un accueil le jour même du départ, dans une des gares SNCF de Paris moyennant la somme de 75€
> incluant l'accueil, l'accompagnement et le transfert gare/aéroport.

VOYAGE EN TRAIN

Cette solution peut réduire la durée du trajet mais reste exceptionnelle en raison des contraintes de transferts vers la gare de départ ou depuis la gare d'arrivée.

VOYAGE SEUL

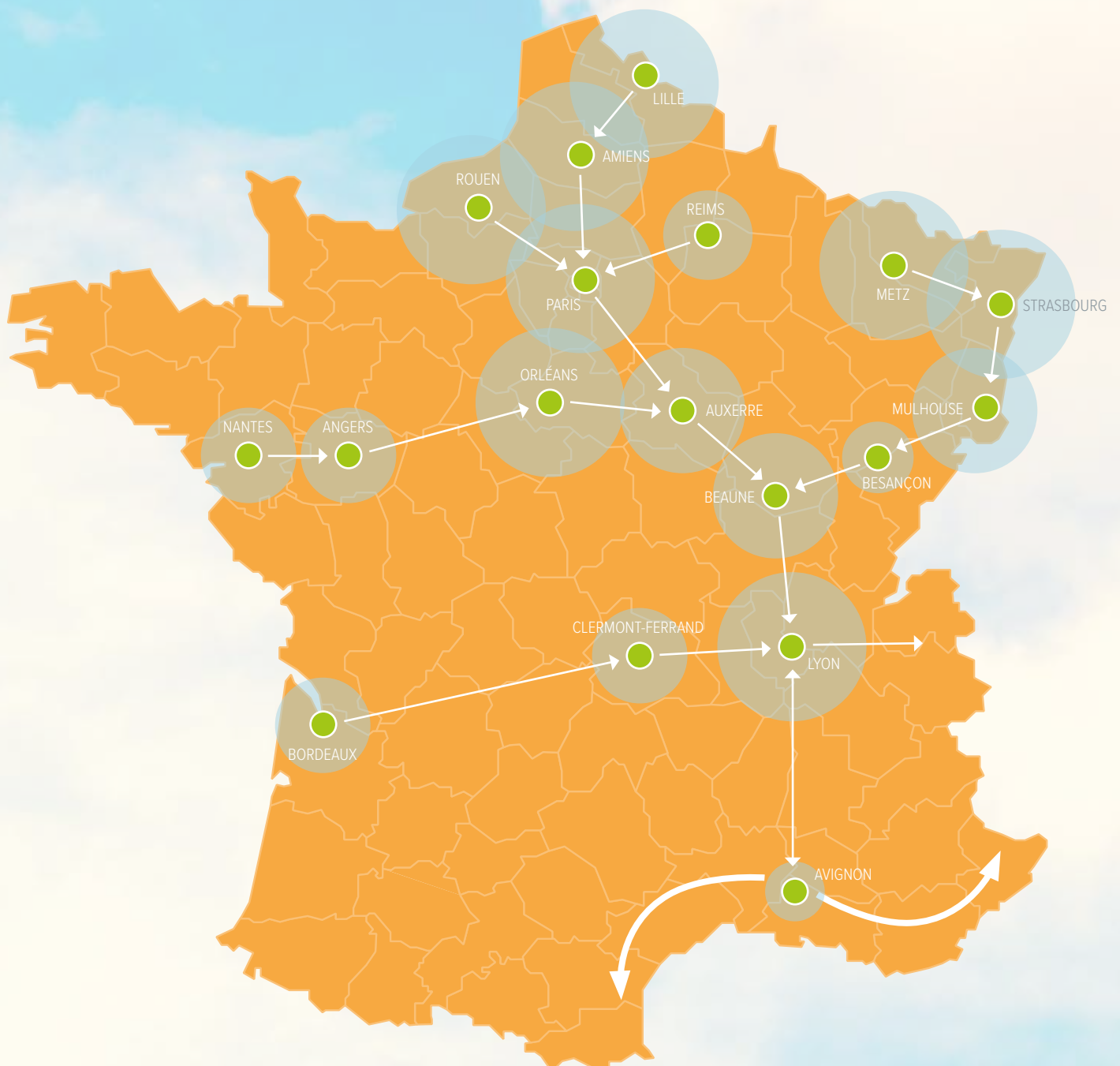
Pour les séjours en France, nous invitons vivement les vacanciers qui le souhaitent à se rendre directement sur les lieux de séjour. Ils peuvent aussi choisir notre formule "accueil en gare". Un accompagnateur de La Grande Ourse Voyages Adaptés prendra en charge le vacancier à la descente du train à la gare la plus proche du lieu de séjour. Une réduction de 150€ sera ainsi proposée pour les personnes n'utilisant pas nos transports (75€ par trajet et par personne). Sauf cas particulier, afin de faciliter la prise en charge, les vacanciers voyageant seuls devront arriver le lendemain du début du séjour et repartir la veille de la fin du séjour.

NOTRE ORGANISATION

Si l'établissement dans lequel réside le vacancier se situe à moins d'une heure de trajet de la ville de départ (points verts sur la carte ci-contre), nous assurons la prise en charge sur l'établissement, et ce, à partir de 5 vacanciers inscrits aux mêmes dates de départ et de retour (hors séjours aériens) et partant sur le même lieu de séjour ou à proximité de celui-ci, sans coût supplémentaire. Dans les autres cas, veuillez nous consulter pour une étude personnalisée.

Pour le confort des vacanciers, n'hésitez pas à vous regrouper entre différentes structures ou services éducatifs pour une prise en charge sur un lieu de votre choix. Cela vous permet, quelle que soit votre ville de départ, d'accéder aux séjours proposés par l'agence.

ITINÉRAIRES ET PRISE EN CHARGE





AIDES POSSIBLES

Nous vous rappelons que divers dispositifs publics et privés sont à disposition de vos résidents et usagers pour leur faciliter l'accès aux vacances. Vous trouverez, ci-dessous, le détail de chacun de ces dispositifs. Pour vos demandes de prise en charge, notre surcoût handicap s'élève à 40%.

LES DISPOSITIFS PUBLICS

La Prestation de Compensation du Handicap

Elle prend en charge les aides techniques et humaines ou les aménagements d'infrastructures (hébergement, véhicules) liés au handicap. Si vous êtes bénéficiaire de la PCH, vous pouvez demander une prise en charge au titre des surcoûts liés au transport ou des aides spécifiques ou exceptionnelles pour les vacances. Les non bénéficiaires de la PCH peuvent également solliciter leur MDPH qui dispose d'un Fonds Départemental de Compensation du Handicap destiné à la prise en charge partielle ou totale du surcoût lié au handicap. La demande est à adresser par courrier à la MDPH de votre lieu de résidence, en faisant ressortir le surcoût lié au handicap de votre projet de vacances.

Attention : il est nécessaire de s'y prendre à l'avance, le temps de réponse étant long.

La Caisse d'Allocations Familiales

Elle distribue des Bons Vacances sous conditions de ressources. Des aides complémentaires peuvent être accordées. Les conditions d'attribution sont variables selon des départements : il est nécessaire de se renseigner auprès de la CAF de votre département.

Les Centres Communaux d'Action Sociale

Ils peuvent être sollicités dans le cadre de vos besoins en soutien financier pour un départ en vacances.

Les services sociaux des Caisses Primaires d'Assurance Maladie disposent d'un fonds de secours pour les personnes ayant de très faibles ressources. Ils peuvent notamment être sollicités pour la prise en charge des frais de transports adaptés.

Les collectivités territoriales

Les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux disposent de services sociaux que vous pouvez contacter pour demander à bénéficier d'une aide pour le financement de votre budget vacances.

L'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) est un organisme public dont la mission est de développer l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous, et notamment les personnes les plus fragiles. Dans le cadre de sa politique sociale, l'ANCV attribue des Aides aux Projets Vacances destinées aux publics défavorisés. Ces aides sont des redistributions des surplus financiers générés par les Chèques-Vacances (chèques périmés et non utilisés) et sont destinées à aider les départs en vacances des personnes en situation de fragilité économique et sociale : jeunes, adultes isolés, familles monoparentales et personnes en situation de handicap. Ces aides sont versées sous forme de Chèques-Vacances.

LES DISPOSITIFS PRIVÉS

Les mutuelles

Elles peuvent disposer d'une ligne budgétaire pour des actions sociales en faveur de leurs adhérents. Il ne faut pas hésiter à contacter le service adhérents pour savoir si vous êtes éligibles à une aide exceptionnelle dans ce cadre.

Les Caisses de Retraite

Régime général ou caisses complémentaires, l'action sociale des caisses de retraite peut prendre en charge une partie de votre budget vacances.

Les Comités d'Entreprises

Certains CE ont un budget alloué à la problématique du handicap et peuvent attribuer des aides à leurs salariés ou à leurs ayants-droits pour le financement de leur projet de vacances.

NOS SÉJOURS ADAPTÉS

PAGES	NOS SÉJOURS HIVER 2021-2022 ET PRINTEMPS 2022	AUTONOMIE	C	IF	7 JOURS 27/12/2021 au 02/01/2022	11 JOURS 23/12/2021 au 02/01/2022
-------	---	-----------	---	----	-------------------------------------	--------------------------------------

SÉJOURS À L'ÉTRANGER							
15	CUBA / Couleurs cubaines	BA	A		C	3	- 3695 €
16	NORVÈGE / Découverte hivernale d'Oslo à Bergen	BA			C	3	3290 € -
18	FINLANDE / Laponie / Au pays du Père Noël	BA			C	3	4190 € -
20	ALLEMAGNE / Berlin / Un bain de dynamisme	BA	A		C	3	- 1990 €
21	ANGLETERRE / Londres / Shopping et découvertes	BA			C	4	- 1995 €
22	ÎLE DE MALTE / Au coeur de la Méditerranée	BA	A		C	3	- 1790 €

SÉJOURS DÉTENTE ET DÉCOUVERTES							
23	MARCHÉ DE NOËL / Strasbourg	BA			C	4	1595 € 2295 €
24	ESCAPADE GOURMANDE EN ALSACE / Schirmeck	BA	A		C	2	1290 € 1795 €
25	LA NEIGE EN FÊTE / Gérardmer	BA			C	3	- 1895 €
26	BIEN-ÊTRE ET ÉVASION VOSGIENNE / La Bresse		A	AR	C	2	- 2095 €
27	NATURE ET BIEN-ÊTRE DANS LES VOSGES / Bussang		A		C	2	- 1995 €
28	MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS / Burnhaupt-le-Haut	BA	A		C	3	- 1695 €
29	ENTRE MONTAGNE ET VIGNOBLE / Orbey	BA	A			3	- 1945 €
30	NOËL AU COEUR DE LA BOURGOGNE / Dijon		A	AR	C	3	1390 € 1895 €
31	À LA RENCONTRE DES ANIMAUX / Lyon	BA	A		C	3	1290 € 1795 €

SÉJOURS MONTAGNE							
32	GÉRARDMER / Les Vosges au naturel	BA			C	3	- 1895 €
33	ABONDANCE / Féeries d'un Noël montagnard		A		C	2	- 1795 €
34	LA CLUSAZ / Au coeur de la Haute-Savoie	BA			C	2	- 1995 €
35	ARÈCHES-BEAUFORT / Escapade savoyarde	BA	A		C	2	- 1995 €

SÉJOURS BORD DE MER							
36	NICE / La Riviera française	BA	-		C	4	1290 € 1845 €
37	THÉOULE-SUR-MER / Douceur de la Côte d'Azur	BA	A		C	2	- 2090 €
38	FRÉJUS / Tentations méditerranéennes	BA			C	2	- 1895 €
39	PORT-DE-BOUC / Aux portes de la Camargue		A		C	3	- 1795 €

SÉJOURS FÉVRIER (NOUVEAUTÉ)							
40	LA CLUSAZ / Station-village de Haute-Savoie	BA			C	2	8 JOURS (du 12/02/2022 au 19/02/2022) : 1390 € 8 JOURS (du 19/02/2022 au 26/02/2022) : 1390 € 15 JOURS (du 12/02/2022 au 26/02/2022) : 1895 €
41	ARÈCHES-BEAUFORT / Plaisirs alpins	BA	A		C	2	8 JOURS (du 12/02/2022 au 19/02/2022) : 1390 € 8 JOURS (du 19/02/2022 au 26/02/2022) : 1390 € 15 JOURS (du 12/02/2022 au 26/02/2022) : 1895 €

SÉJOURS AVRIL (NOUVEAUTÉ)							
42	PORTUGAL / Trésors de l'Algarve	BA	A		C	3	8 JOURS (du 16/04/2022 au 23/04/2022) : 1695 €
43	ESPAGNE / Andalousie / Au pays du Flamenco	BA	A		C	3	8 JOURS (du 16/04/2022 au 23/04/2022) : 1895 €

SÉJOURS EN FRANCE

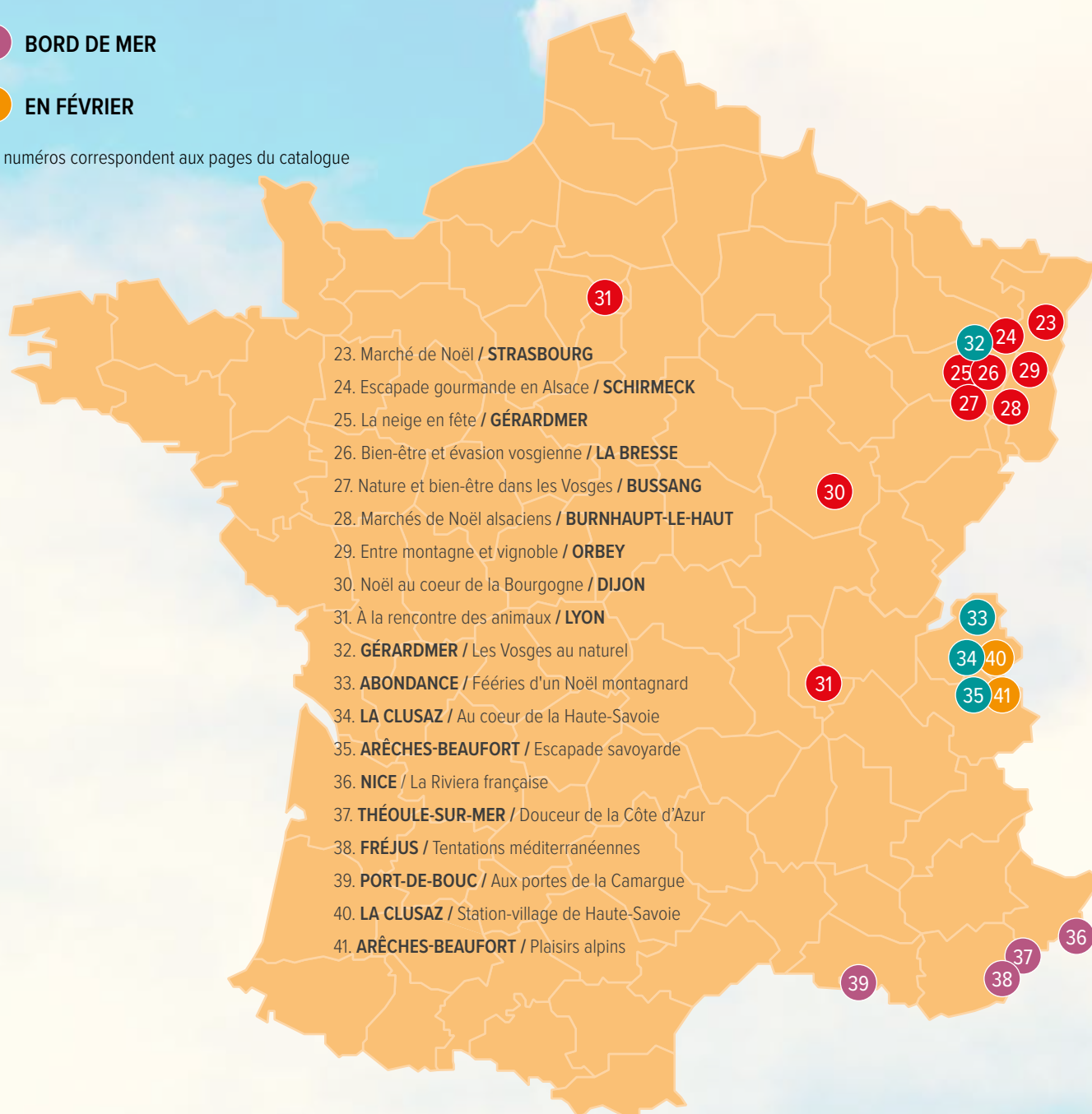
● DÉTENTE ET DÉCOUVERTES

● MONTAGNE

● BORD DE MER

● EN FÉVRIER

Les numéros correspondent aux pages du catalogue



ORGANISATION DU TRANSPORT ET VILLES DE PRISE EN CHARGE : VOIR PAGES 8 & 9

Contact et informations : 03 66 72 62 19 ou transport@grande-ourse.org

SÉJOURS À L'ÉTRANGER



Les numéros correspondent aux pages du catalogue



INFORMATIONS PRATIQUES

SPÉCIFICITÉS DES SÉJOURS À L'ÉTRANGER :

• ALLEMAGNE

- Document obligatoire : Carte d'identité valide* ou Passeport
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 49

• ANGLETERRE

- Document obligatoire : Passeport valide
- Décalage horaire : -1h
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 44

• CUBA

- Documents obligatoires: Passeport valide + carte de tourisme + assurance santé
- Décalage horaire : -6h
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 53

• ESPAGNE

- Document obligatoire : Carte d'identité valide* ou Passeport
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 34

• FINLANDE

- Document obligatoire : Carte d'identité valide* ou Passeport
- Décalage horaire : +1h
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 358

• MALTE

- Document obligatoire : Carte d'identité valide* ou Passeport
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 356

• NORVÈGE

- Document obligatoire : Carte d'identité valide* ou Passeport
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 47

• PORTUGAL

- Document obligatoire : Carte d'identité valide* ou Passeport
- Décalage horaire : -1h
- Indicatif téléphonique : pour appeler depuis la France 00 351

- Nous vous recommandons de vous munir impérativement de la Carte Européenne d'Assurance Maladie pour les séjours suivants: **Allemagne, Espagne, Finlande, Norvège, Portugal, Malte.**

* Pour les cartes d'identité délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013, bénéficiant d'une prolongation de 5 années supplémentaires, le ministère des affaires étrangères recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une Carte d'Identité Nationale portant une date de validité dépassée (bien qu'elle soit considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité). En effet, si les autorités des pays étrangers sont informées de cette nouvelle mesure, il ne peut être garanti que celle-ci soit comprise et assimilée par d'autres acteurs (compagnies aériennes, banques, commerces...). Concernant nos séjours avec transport aérien, toute détention de médicaments doit pouvoir être justifiée par une prescription médicale.

NOS PRIX COMPRENNENT

L'hébergement, la restauration, l'encadrement, les transports, les activités,
les excursions et l'assurance responsabilité civile / rapatriement.

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

Les dépenses à caractère personnel, les dépenses médicales inhérentes
au vacancier, les assurances annulation / bagages / interruption.

NOUVEAUTÉ

CUBA • Couleurs cubaines

Séjournerez dans un hôtel-club et savourez cette île, ses paysages tropicaux, ses villes aux rues animées, ses plages paradisiaques baignées d'une eau émeraude..

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



Du 23/12/2021 au 02/01/2022

**TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS**

Transports locaux

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA

**PUBLIC**

12 personnes autonomes et de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel club****
Chambres de 2 personnes avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION**FORMULE ALL INCLUSIVE****TRANSPORT**

Avion au départ de Paris
Accueil et options : page 8

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

11 JOURS • 3695 €
Hors assurance

Animations et loisirs variés
Excursions en option

**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :
Passport valide 6 mois
après la date de retour
Carte de tourisme et attestation d'assurance médicale

NOUVEAUTÉ

SÉJOUR SEMI-ITINÉRANT

NORVÈGE • Découverte hivernale d'Oslo à Bergen

Explorez le pays des Vikings, ses magnifiques fjords et ses maisons typiques en bois coloré, savourez ses paysages grandioses en train, en bateau, en raquettes...

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



Du 27/12/2021 au 02/01/2022

**TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS**

Transports locaux (train panoramique)

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

**PUBLIC**

12 personnes de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtels
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

Avion au départ de Paris
Accueil et options : page 8

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

**Repas festif
pour le Nouvel An !**

DOCUMENT OBLIGATOIRE :
Carte d'identité
ou passeport valide

7 JOURS • 3290 €
Hors assurance



Découvrez le programme de votre séjour*

Les visites de la partie circuit sont effectuées avec un guide francophone

JOUR 1 : PARIS CDG / OSLO

Convocation à l'aéroport. Formalités d'enregistrement et embarquement. A l'arrivée, accueil par votre guide accompagnateur francophone. Transfert vers l'hôtel.

JOUR 2 : OSLO, CAPITALE VIKING

Visite guidée de la capitale norvégienne avec un guide local francophone. Au programme figurent le musée des bateaux Viking, le parc des sculptures de Vigeland et un tour d'orientation montrant l'Hôtel de Ville, le Parlement, le Palais Royal, la forteresse d'Akershus. Après-midi libre afin de découvrir la ville de manière plus personnelle. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : OSLO - FLAM

Transfert entre votre hôtel et la gare d'Oslo. Départ en train à destination de Myrdal dans la montagne. Changement de train à Myrdal pour vous rendre à Flåm. Célèbre train panoramique avec un dénivelé de 850 m en 50 mn vers le Sognefjord. Arrivée à Flåm et installation à l'hôtel.

JOUR 4 : SORTIE EN RAQUETTES

Départ pour une sortie en raquettes d'environ 2-3 heures. Lors de cette balade, vous aurez l'opportunité d'apprécier une vue extraordinaire sur le Sognefjord. Une boisson chaude vous sera offerte pendant la sortie. Sur le chemin du retour, vous vous arrêterez au point de vue du Stegastein afin d'apprécier de nouveau la vue et de l'immortaliser en prenant quelques clichés souvenirs. Après-midi libre afin de découvrir les environs de manière plus personnelle.

JOUR 5 : SOGNEFJORD - BERGEN

Départ pour une croisière de deux heures sur le Sognefjord à bord d'un bateau hybride. Sortez sur le pont, et laissez-vous charmer par le bruit de la nature qui vous entoure. Arrivée à Gudvangen, puis transfert en bus vers Voss. Départ en train afin de rejoindre Bergen. Arrivée en milieu d'après-midi à Bergen.

JOUR 6 : BERGEN

Visite guidée de Bergen avec un guide local francophone. Au programme figurent entre autres, la Cité hanséatique (maisons très anciennes à l'architecture typique des comptoirs de marchands hanséatiques), les monuments remarquables de la ville et le port. Vous vous rendrez aussi, grâce au funiculaire Fløibanen, en haut du mont Fløyen d'où vous aurez une vue imprenable sur la ville. Après-midi libre afin de découvrir la ville de manière plus personnelle.

JOUR 7 : BERGEN / PARIS CDG

Transfert vers l'aéroport. Formalités pour votre vol retour. Arrivée à Paris.

*ACTIVITÉS ET VISITES LIBRES, À DÉFINIR EN ACCORD AVEC LE GROUPE. SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOUVEAUTÉ

FINLANDE (Laponie) • Au pays du Père Noël

Du 27/12/2021 au 02/01/2022

Quoi de mieux que de rejoindre le pays du Père Noël au moment des Fêtes ? Un festival de paysages féériques et de rencontres animales inoubliables !

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR

**TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS**

Transports locaux

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

**PUBLIC**

12 personnes de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel ****

Situé dans un magnifique cadre
naturel

Piscine couverte

Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

Avion au départ de Paris

Accueil et options : page 8

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

**Repas festif
pour le Nouvel An !**

DOCUMENT OBLIGATOIRE :
Carte d'identité
ou passeport valide

7 JOURS • 4190 €
Hors assurance



Découvrez le programme de votre séjour*

JOUR 1 : PARIS CDG / ROVANIEMI – RÉGION DU LAC INARI

Convocation à l'aéroport. Formalités d'enregistrement et d'embarquement. A votre arrivée, accueil et transfert vers votre hôtel situé dans un magnifique cadre naturel près du Lac Inari. Temps libre pour découvrir votre hôtel.

JOUR 2 : À LA DÉCOUVERTE DU GRAND SILENCE BLANC EN RAQUETTES

Départ avec votre guide pour votre balade en raquettes dans la nature enneigée. À votre retour, profitez de la chaleur de votre hébergement tout confort, ou de la piscine de l'hôtel...

JOUR 3 : CHASSE AUX AURORES BORÉALES

Temps libre dans la journée. En soirée, embarquez à bord d'une luge tractée par une motoneige pour découvrir d'incroyables paysages dans l'obscurité et la nuit lapone. Vous aurez peut-être la chance d'observer des aurores boréales !

JOUR 4 : SAFARI AVEC DES HUSKYS

Départ vers le camp des huskys. Vous serez accueillis par les chiens impatients de vous emmener découvrir la nature. Vous profiterez d'un moment avec les chiens et vous pourrez tester une escapade en traîneau autour du camp.

JOUR 5 : EXCURSION VERS UNE FERME DE RENNES

Après un court transfert jusqu'à l'élevage de rennes, vous trouverez là-bas une atmosphère traditionnelle. Les rennes sont des animaux semi-sauvages qui vivent en liberté dans les forêts. Les éleveurs ne les rassemblent que deux fois par an. On vous racontera les histoires de cet animal emblématique.

JOUR 6 : JOURNÉE LIBRE

Journée libre pour un peu de repos et profiter de votre hébergement.

JOUR 7 : RÉGION DU LAC INARI - ROVANIEMI / PARIS CDG

Transfert vers l'aéroport. Formalités pour votre vol retour. Correspondance pour Paris.

*ACTIVITÉS ET VISITES LIBRES, À DÉFINIR EN ACCORD AVEC LE GROUPE. SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS



ALLEMAGNE (Berlin) • Un bain de dynamisme



Découvrez cette jeune capitale combinant un passé chargé d'histoire et un avenir plein de promesses, visitez un célèbre musée de cire et un zoo de réputation mondiale.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



ZOO DE BERLIN

Du 23/12/2021 au 02/01/2022



MUSÉE MADAME TUSSAUDS



MARCHÉS DE NOËL



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA



PUBLIC

12 personnes autonomes et de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel***

Proche du centre-ville
Chambres de 2 à 3 personnes avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète
Repas de midi pris au restaurant

TRANSPORT

Avion au départ de Paris
Accueil et options : page 8

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.



Mais aussi :
Activités à la carte, soirées, animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

DOCUMENT OBLIGATOIRE :
Carte d'identité
ou passeport valide

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports urbains

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.

11 JOURS • 1990 €
Hors assurance



ANGLETERRE (Londres) • Shopping et découvertes



À vous la capitale du shopping dans toute son originalité : ses monuments emblématiques, ses parcs, ses attractions, ses grands magasins, ses quartiers typiques...

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



MUSÉE DE CIRE DE MME TUSSAUDS

Du 23/12/2021 au 02/01/2022



BIG BEN



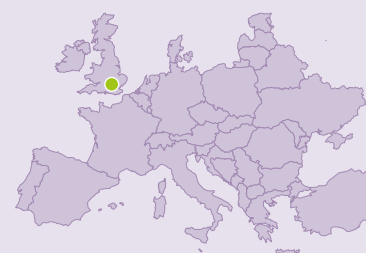
TOWER BRIDGE

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports urbains

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 4/5



PUBLIC

12 personnes de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel
Chambres de 2 à 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

Train Eurostar au départ de Paris
Accueil la veille et options : page 8

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

DOCUMENT OBLIGATOIRE :
Carte d'identité
ou passeport valide

11 JOURS • 1995 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

ÎLE DE MALTE • Au cœur de la Méditerranée

Explorez ce petit bijou de la Méditerranée qui regorge de curiosités, entre ses petites îles bucoliques aux eaux transparentes et l'empreinte omniprésente de la chevalerie.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



GROTTE DE GHAR DALAM

Du 23/12/2021 au 02/01/2022



ÎLE DE GOZO



LA VALETTE

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports locaux

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA

**PUBLIC**

12 personnes autonomes
et de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel***

Proche de la mer

Piscine sur place

Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes
Climatisation

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

Avion au départ de Paris

Accueil et options : page 8

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

DOCUMENT OBLIGATOIRE :
Carte d'identité
ou passeport valide

11 JOURS • 1790 €
Hors assurance

MARCHÉ DE NOËL • Strasbourg

Entrez dans la magie de Noël dans la grande tradition d'Alsace, laissez-vous enchanter par sa capitale en l'explorant au fil de l'eau et en profitant de ses attraits.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



CROISIÈRE SUR LE RHIN

Du 23/12/2021 au 02/01/2022
Du 27/12/2021 au 02/01/2022



ZOO DE L'ORANGERIE



MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS

POINTS FORTS : Capitale alsacienne

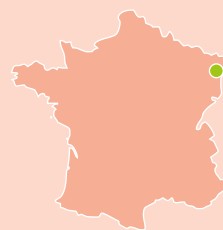
Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS Transports locaux

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 4/5

BA



PUBLIC

18 personnes de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Résidence hôtelière
Au cœur de Strasbourg
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9
Accueil en gare possible : -75€
par trajet
PAS DE PRISE EN CHARGE
TRANSPORT ALLER LE 27/12/2021

11 JOURS • 2295 €
7 JOURS • 1595 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

ESCAPADE GOURMANDE EN ALSACE • Schirmeck

Dans ce havre de nature, profitez de la féerie des Noël alsaciens, faites le plein de découvertes et régalez-vous en dégustant des spécialités locales !

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



VISITE D'UNE CONFITURERIE

Du 23/12/2021 au 02/01/2022
Du 27/12/2021 au 02/01/2022



MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS



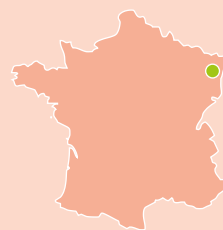
MAISON DE LA CHOUCROUTE

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A

BA



PUBLIC

15 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre International de Séjours
Chambres de 2 à 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9
Accueil en gare possible : -75€
par trajet

PAS DE PRISE EN CHARGE

TRANSPORT ALLER LE 27/12/2021

POINTS FORTS :

Hébergement labellisé
Tourisme et Handicap

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 1795€
7 JOURS • 1290€
Hors assurance

BAPTÊME EN MOTONEIGE : 75€

LA NEIGE EN FÊTE • Gérardmer

Sensations garanties, au coeur du Parc Régional des Ballons des Vosges : savourez la glisse sur la neige sous toutes ses formes et rencontrez des animaux du Grand Nord !

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



SKI OU RAQUETTES



FERME AUX RENNES



CHIENS DE TRAÎNEAUX

POINTS FORTS :

Hébergement labellisé
Tourisme et Handicap,
Terrasse et vue imprenable
sur le lac !

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

Du 23/12/2021 au 02/01/2022

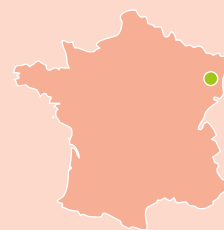
TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

BAPTÊME EN MOTONEIGE : 75€

**IMPORTANT :**

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

BA

**PUBLIC**

18 personnes de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances ODCVL
Terrasses et vue sur le lac
Chambres de 2 à 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 1895€
Hors assurance

BIEN-ÊTRE ET ÉVASION VOSGIENNE • La Bresse

Un fabuleux programme au cœur du Parc des Ballons des Vosges, entre moments inoubliables avec des chiens de traîneaux et relaxation au sein de l'espace bien-être !

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



CHIENS DE TRAÎNEAUX

Du 23/12/2021 au 02/01/2022



ESPACE BIEN-ÊTRE



VISITE D'UNE SABOTERIE

POINTS FORTS :

Hébergement labellisé
Tourisme et Handicap,
Chiens de traîneaux,
Piscine et espace détente

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

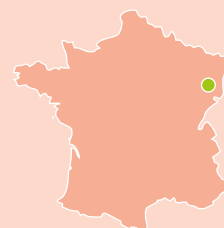
Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

MAILLOT DE BAIN INDISPENSABLE**IMPORTANT :**

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

**PUBLIC**

16 personnes autonomes
et d'autonomie relative
4 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances ODCVL
Chambres de 2 à 3 personnes
avec douche et lavabo
Piscine intérieure
Espace bien-être détente
avec sauna et hammam

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 2095€
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

NATURE ET BIEN-ÊTRE DANS LES VOSGES • Bussang

Du 23/12/2021 au 02/01/2022

Détente, bol d'air pur et rencontres animales sont au programme au cours de ce séjour dans ce charmant village situé dans le parc naturel des Ballons des Hautes-Vosges.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



BALLON D'ALSACE



ÉLEVAGE DE CHIENS DE TRAÎNEAUX



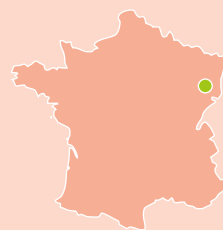
ESPACE DÉTENTE EN LIBRE ACCÈS

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

MAILLOT DE BAIN INDISPENSABLEIMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A

**PUBLIC**

15 personnes autonomes
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances*** Azureva

En pleine nature

Piscine intérieure et espace aquatique

Espace détente avec sauna et hammam

Chambres de 2 personnes avec salle de bains et toilettes

CHAMBRE INDIVIDUELLE : +350€**RESTAURATION**

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :

Piscine et espace détente,
Chiens de traîneaux

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 1995€
Hors assurance

MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS • Burnhaupt-le-Haut

Du 23/12/2021 au 02/01/2022

Une immersion dans l'extraordinaire patrimoine alsacien, au travers de son fabuleux village-musée vivant et de ses marchés de Noël aux décors enchanteurs.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



ÉCOMUSÉE D'ALSACE



EGUISHEIM



MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS

POINTS FORTS :

Découverte des villages typiquement alsaciens avec leurs marchés de Noël

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées, animations et loisirs variés.

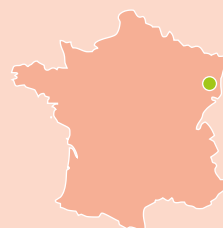
Repas festifs pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA



PUBLIC

15 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Camping***

Mobil-homes et chalets

Chambres de 2 personnes

avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

Spécialités locales

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 1695€
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

ENTRE MONTAGNE ET VIGNOBLE • Orbey

Du 23/12/2021 au 02/01/2022

À la découverte de trésors typiquement alsaciens, entre les vignobles, le Ballon d'Alsace et les marchés de Noël, ponctuée de séances de détente dans l'espace bien-être.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



MARCHÉS DE NOËL ALSACIENS



ESPACE BIEN-ÊTRE



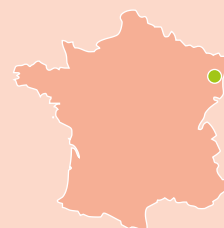
BALLON D'ALSACE

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

MAILLOT DE BAIN INDISPENSABLEIMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA

**PUBLIC**

15 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances***
Au coeur des Vosges alsaciennes
Piscine intérieure
Espace détente avec sauna et
hammam
Chambres de 2 à 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :

Au coeur des Vosges
alsaciennes
Piscine, espace détente

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 1945 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

NOËL AU COEUR DE LA BOURGOGNE • Dijon

Faites la tournée des Grands Ducs à travers la capitale de la Bourgogne en fête ! Une combinaison de découvertes historiques, culturelles et gustatives vous y attend.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



MARCHÉS DE NOËL

Du 23/12/2021 au 02/01/2022
Du 27/12/2021 au 02/01/2022



DÉCOUVERTE DU PAIN D'ÉPICES



MUSÉE DES BEAUX ARTS

POINTS FORTS : Découverte de Dijon

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

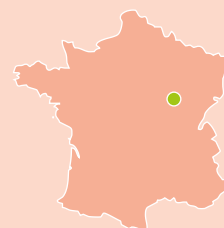
Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports urbains

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5



PUBLIC

16 personnes autonomes
et d'autonomie relative
4 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre d'accueil Ethic Etapes
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9
Accueil en gare possible : -75€
par trajet

PAS DE PRISE EN CHARGE

TRANSPORT ALLER LE 27/12/2021

11 JOURS • 1895€
7 JOURS • 1390€
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

À LA RENCONTRE DES ANIMAUX • Lyon

Une plongée au coeur du monde animal dans cette ville aux multiples attraits nichée entre Rhône et Saône : explorez ses quartiers historiques et ses coins de nature.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



ZOO DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE

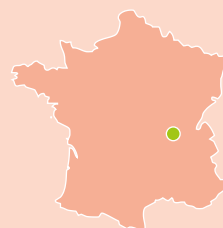


PARC DE LA TÊTE D'OR



AQUARIUM DE LYON

Du 23/12/2021 au 02/01/2022
Du 27/12/2021 au 02/01/2022



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA

**PUBLIC**

15 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre d'accueil Ethic Etapes
avec jardin et salle de jeux
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9
Accueil en gare possible : -75€ par
trajet

PAS DE PRISE EN CHARGE**TRANSPORT ALLER LE 27/12/2021****POINTS FORTS :**

Hébergement avec jardin et
salle de jeux

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports urbains

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.

11 JOURS • 1795€
7 JOURS • 1290€
Hors assurance

BAPTÊME EN MOTONEIGE : 75€

GÉRARDMER • Les Vosges au naturel

Savourez la beauté des paysages vosgiens, en les parcourant à ski, en raquettes, avec des chiens de traîneaux ou encore en motoneige : des souvenirs inoubliables !

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



FERME AUX RENNES

Du 23/12/2021 au 02/01/2022



CHIENS DE TRAÎNEAUX



SKI OU RAQUETTES

POINTS FORTS :

Hébergement labellisé
Tourisme et Handicap,
Terrasse et vue imprenable
sur le lac !

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

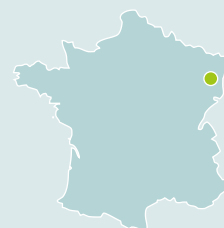
TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

BAPTÊME EN MOTONEIGE : 75€

**IMPORTANT :**

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

BA

**PUBLIC**

18 personnes de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Centre de vacances ODCVL
Terrasses et vue sur le lac
Chambres de 2 à 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 1895€
Hors assurance



ABONDANCE • Féeries d'un Noël montagnard

Séjournes dans un site grandiose niché au cœur des Alpes. Ressourcez-vous dans un centre aquatique et profitez des joies de la montagne en hiver et des charmes locaux !

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



VISITE D'UNE CHÈVRERIE

Du 23/12/2021 au 02/01/2022



CENTRE AQUATIQUE FORME D'O



VISITE D'UNE FROMAGERIE

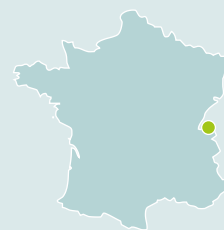
TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

MAILLOT DE BAIN INDISPENSABLE

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A



PUBLIC

15 personnes autonomes
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel familial
Chambres de 2 et 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :

Au cœur d'un village alpin,
Relaxation et détente au
centre aquatique

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 1795 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

OPTION SKI ALPIN 2 DEMI-JOURNÉES : 190€

LA CLUSAZ • Au coeur de la Haute-Savoie

Dans ce charmant village de montagne au coeur de la Haute-Savoie, profitez des plaisirs de la neige et de la détente aquatique, tout en découvrant le patrimoine local.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



FERME DE LORETTE
Fabrication du reblochon

Du 23/12/2021 au 02/01/2022



RAQUETTES



ESPACE AQUATIQUE

POINTS FORTS :
Village typique des Alpes de Haute-Savoie,
Raquettes et option ski

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

**Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !**

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

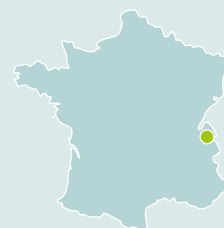
Véhicule à disposition

OPTION SKI ALPIN
2 DEMI-JOURNÉES : 190€
MAILLOT DE BAIN INDISPENSABLE



IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

BA



PUBLIC

18 personnes de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances** Azureva
Au coeur du domaine skiable
Prestations de haute qualité
Chambres de 2 personnes avec
salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 1995€
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

ARÊCHES-BEAUFORT • Escapade savoyarde

Du 23/12/2021 au 02/01/2022

Un Noël inoubliable dans ce village typique du Beaufortin ! Profitez du bon air de la montagne, découvrez des sites magnifiques et le meilleur des traditions montagnardes.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



SKI OU RAQUETTES



COOPÉRATIVE LAITIÈRE



CITÉ MÉDIÉVALE DE CONFLANS

POINTS FORTS :
Village vacances dans un cadre typiquement savoyard

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées, animations et loisirs variés.

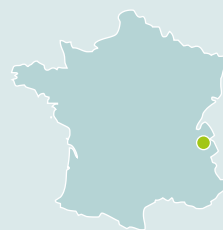
Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A

BA

**PUBLIC**

15 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances** Azureva
Au coeur de la Savoie
Prestations de haute qualité
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 1995€
Hors assurance



NICE • La Riviera française



Cette ville phare de la Côte d'Azur vous charmera par sa beauté et la douceur de son climat. Venez découvrir ses extraordinaires attractions et ses superbes paysages.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



MARINELAND

Du 23/12/2021 au 02/01/2022
Du 27/12/2021 au 02/01/2022



PARC PHOENIX



PETIT TRAIN TOURISTIQUE

POINTS FORTS :

À deux pas du centre-ville historique,
Marineland

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

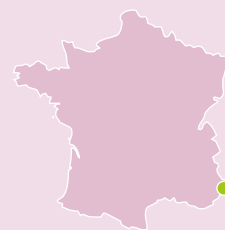
TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports locaux

Séjour destiné à des personnes très autonomes et avec de bonnes capacités physiques

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 4/5

BA



PUBLIC

16 personnes de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Aparthotel**

À deux pas de la vieille ville
Studios de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète
Repas pris au restaurant

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9
Accueil en gare possible : -75€
par trajet
PAS DE PRISE EN CHARGE
TRANSPORT ALLER LE 27/12/2021

11 JOURS • 1845€
7 JOURS • 1290€
Hors assurance



THÉOULE-SUR-MER • Douceur de la Côte d'Azur



Un décor naturel somptueux, face à la mer, pour une fin d'année d'exception : explorez la côte d'Azur et ses trésors et profitez de sa douceur hivernale.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



MARINELAND

Du 23/12/2021 au 02/01/2022



NICE



FÊTE DES LUMIÈRES

POINTS FORTS :

Marineland,
En front de mer,
Vue sur la baie de Cannes

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

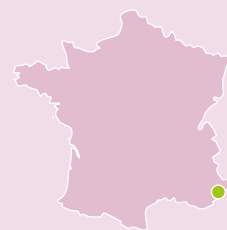
Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A

BA



PUBLIC

15 personnes autonomes et de
bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Résidence hôtelière

En front de mer

Chambres de 2 personnes

avec salle de bains et toilettes

Terrasse et balcon ayant vue sur
la mer

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme

Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 2090€
Hors assurance

FRÉJUS • Tentations méditerranéennes

Un Noël de rêve dans ce village de vacances au pays des santons ! Profitez des incroyables attraits de cette magnifique région en bord de mer.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



SAINT-RAPHAËL



MARINELAND



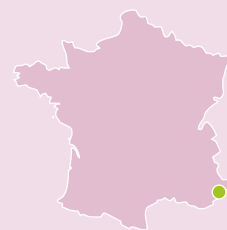
NICE

Du 23/12/2021 au 02/01/2022

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

BA



PUBLIC

18 personnes de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances*** Azureva
Situé au cœur d'une pinède
Prestations de haute qualité
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

POINTS FORTS :

Village vacances au cœur
d'une pinède
Marineland

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

11 JOURS • 1895€
Hors assurance



PORT-DE-BOUC • Aux portes de la Camargue



Des vacances riches en découvertes dans cette région au doux climat en bord de mer, explorez la côte au fil de l'eau et rencontrez des animaux extraordinaires.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



BALADE EN BATEAU

Du 23/12/2021 au 02/01/2022



ZOO DE LA BARBEN



MARSEILLE

POINTS FORTS : Sauna sur place

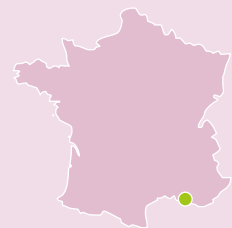
Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

Repas festifs
pour Noël et Nouvel An !

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5



PUBLIC

15 personnes autonomes
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel**

Sauna sur place

Chambres de 2 à 3 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
Villes de prise en charge : page 9

11 JOURS • 1795 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

OPTION SKI ALPIN 2 DEMI-JOURNÉES : 190€

LA CLUSAZ • Station-village de Haute-Savoie

Ressourcez-vous dans un décor unique, élansez-vous sur les pentes enneigées et profitez du charme authentique et de la douceur de vivre de cette station alpine.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



RAQUETTES

Du 12/02/2022 au 19/02/2022
Du 19/02/2022 au 26/02/2022
Du 12/02/2022 au 26/02/2022



ESPACE AQUATIQUE

FERME DE LORETTE
Fabrication du reblochon**POINTS FORTS :**

Village typique des Alpes de Haute-Savoie,
Raquettes et option ski

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

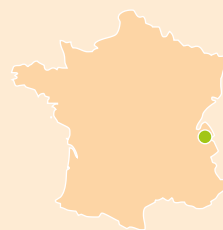
Véhicule à disposition

OPTION SKI ALPIN
2 DEMI-JOURNÉES : 190€

MAILLOT DE BAIN INDISPENSABLE

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

BA

**PUBLIC**

15 personnes de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances** Azureva
Au cœur du domaine skiable
Prestations de haute qualité
Chambres de 2 personnes avec
salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
**PRISE EN CHARGE À PARTIR DE
LYON UNIQUEMENT**

15 JOURS • 1895 €
8 JOURS • 1390 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

ARÊCHES-BEAUFORT • Plaisirs alpins

Cette station-village typique du Beaufortin est un lieu idéal pour s'adonner aux plaisirs des sports d'hiver et explorer les richesses de ce beau terroir montagnard.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



COOPÉRATIVE LAITIÈRE

Du 12/02/2022 au 19/02/2022
Du 19/02/2022 au 26/02/2022
Du 12/02/2022 au 26/02/2022



SKI OU RAQUETTES



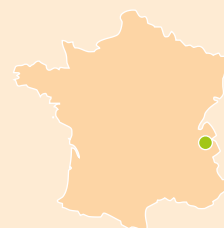
CITÉ MÉDIÉVALE DE CONFLANS

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Véhicule à disposition

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 2/5

A

BA

**PUBLIC**

15 personnes autonomes
et de bonne autonomie
3 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Village vacances** Azureva
Au cœur de la Savoie
Prestations de haute qualité
Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme
**PRISE EN CHARGE À PARTIR DE
LYON UNIQUEMENT**

POINTS FORTS :

Village vacances dans un
cadre typiquement savoyard

Mais aussi :

Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

15 JOURS • 1895 €
8 JOURS • 1390 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

PORTUGAL • Trésors de l'Algarve

Du 16/04/2022 au 23/04/2022

Vous serez séduits par cette superbe côte sud du Portugal, par ses beautés naturelles autant que par le charme de ses villages et par son climat exceptionnel.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



ZOOMARINE



LAGOS



BALADE EN BATEAU

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

IMPORTANT
DOCUMENT OBLIGATOIRE

Carte d'identité
ou passeport valide

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports locaux

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA



PUBLIC

12 personnes autonomes
et de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel**** proche de la plage
Piscine intérieure et extérieure

Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes
Climatisation

CHAMBRE INDIVIDUELLE : +350€

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

Avion au départ de Paris

Accueil et options : page 8

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

8 JOURS • 1695 €
Hors assurance

NOUVEAUTÉ

ESPAGNE (Andalousie) • Au pays du flamenco

Du 16/04/2022 au 23/04/2022

Découvrez cette splendide région du Sud de l'Espagne, ses stations balnéaires, ses collines couvertes d'oliviers, son climat plein de douceur à cette période de l'année.

LES EXCURSIONS DU SÉJOUR



CROCODILE PARK



VILLAGE BLANC DE MIJAS



MALAGA

TRANSPORT POUR LES EXCURSIONS

Transports locaux

IMPORTANT :

La prise en charge d'un public fragilisé peut imposer, durant le séjour, dans l'intérêt des personnes, de modifier ou reprogrammer les activités proposées. Dans cette éventualité, une prestation équivalente sera mise en place.



INDICE DE FATIGABILITÉ : 3/5

A

BA

**PUBLIC**

12 personnes autonomes
et de bonne autonomie
2 accompagnateurs

HÉBERGEMENT

Hôtel**** en bordure de mer

Piscine

Chambres de 2 personnes
avec salle de bains et toilettes
Climatisation

CHAMBRE INDIVIDUELLE : +500€

RESTAURATION

Pension complète

TRANSPORT

Avion au départ de Paris

Accueil et options : page 8

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir les personnes nécessitant des soins infirmiers pendant le séjour. Ce séjour s'adresse aux vacanciers sans difficulté motrice.

Mais aussi :
Activités à la carte, soirées,
animations et loisirs variés.

IMPORTANT

DOCUMENT OBLIGATOIRE

Carte d'identité
ou passeport valide

8 JOURS • 1895 €
Hors assurance



DOSSIER DE RÉSERVATION



INFOS & RENSEIGNEMENTS

Service réservation : **03 66 72 62 18**

Ce dossier d'inscription a été revu selon la nouvelle instruction VAO n°DGCS/SD3B/2015/233 du 10/07/2015. Les fiches de renseignements n°1, 2 et 3 doivent être obligatoirement datées et signées par le vacancier ou son représentant légal. En ce qui concerne les fiches médicales n°1 et 2, celles-ci doivent être obligatoirement datées et signées par le vacancier ou son représentant légal et le médecin traitant.

Le dossier de réservation complet peut être téléchargé sur notre site Internet dans la rubrique Modalités. Celui-ci doit comporter obligatoirement les documents ci-dessous :

- ☐ La fiche administrative
- ☐ Les fiches de renseignements n°1, 2, 3, les fiches médicales n°1 et 2
- ☐ La fiche frais médicaux et soins tiers médicaux avec la copie des ordonnances (le cas échéant)
- ☐ La photocopie de l'attestation d'assurance maladie et de la carte vitale européenne pour les séjours Europe
- ☐ La photocopie de la prescription médicale dactylographiée valable pour la durée du séjour
- ☐ Les photocopies de la carte d'identité ou du passeport (le cas échéant)
- ☐ L'acompte de 30% du prix du séjour et le montant de(s) l'assurance(s) choisie(s) en option (le cas échéant)

La Grande Ourse • Voyages Adaptés

Château Rouge, 274 TER/3 Avenue de la Marne, 59700 Marcq-en-Baroeul • Tél. 03 66 72 62 18 • Fax : 03 65 17 04 11
Email : contact@grande-ourse.org

BULLETIN DE PRÉ-RÉSERVATION • La Grande Ourse

À RETOURNER À LA GRANDE OURSE VOYAGES ADAPTÉS

Courrier : Château Rouge, 274 TER/3 Avenue de la Marne, 59700 Marcq-en-Baroeul

Fax : 03 65 17 04 11 • Email : contact@grande-ourse.org

Nom de l'établissement ou de famille :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Portable : Fax :
Personne à contacter :
Email :

Nom de l'organisme payeur (UDAF / FAMILLE / TUTEUR) :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Portable : Fax :
Personne à contacter :
Email :

Nom du vacancier : **Prénom :**
Né(e) le : Sexe : H ☐ F ☐ En couple sur le séjour avec :
Autonomie : BA ☐ A ☐ AR ☐ Déficience visuelle ☐ Déficience auditive ☐ Injection nécessaire pendant le séjour ☐
Séjour : **Date :**
Page du séjour : Prise en charge transport : oui ☐ non ☐ (Voir pages Transport du catalogue)
Ville de départ : Ville de retour :
Assurances : annulation (+3,5%) ☐ annulation + protection sanitaire (+4%) ☐
annulation + interruption (+4,5%) ☐ annulation + interruption + protection sanitaire (+5%) ☐

Nom du vacancier : **Prénom :**
Né(e) le : Sexe : H ☐ F ☐ En couple sur le séjour avec :
Autonomie : BA ☐ A ☐ AR ☐ Déficience visuelle ☐ Déficience auditive ☐ Injection nécessaire pendant le séjour ☐
Séjour : **Date :**
Page du séjour : Prise en charge transport : oui ☐ non ☐ (Voir pages Transport du catalogue)
Ville de départ : Ville de retour :
Assurances : annulation (+3,5%) ☐ annulation + protection sanitaire (+4%) ☐
annulation + interruption (+4,5%) ☐ annulation + interruption + protection sanitaire (+5%) ☐

Nom du vacancier : **Prénom :**
Né(e) le : Sexe : H ☐ F ☐ En couple sur le séjour avec :
Autonomie : BA ☐ A ☐ AR ☐ Déficience visuelle ☐ Déficience auditive ☐ Injection nécessaire pendant le séjour ☐
Séjour : **Date :**
Page du séjour : Prise en charge transport : oui ☐ non ☐ (Voir pages Transport du catalogue)
Ville de départ : Ville de retour :
Assurances : annulation (+3,5%) ☐ annulation + protection sanitaire (+4%) ☐
annulation + interruption (+4,5%) ☐ annulation + interruption + protection sanitaire (+5%) ☐

Nous vous confirmerons dans les meilleurs délais cette réservation en fonction de la disponibilité de nos séjours. Une fois confirmée, elle sera maintenue 3 semaines, délai durant lequel il faudra nous retourner le dossier complet de réservation accompagné de l'acompte de 30% du montant du séjour et du règlement des assurances choisies.

À Le / / Signature :

FICHE ADMINISTRATIVE

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal OBLIGATOIRES

Nom et prénom du vacancier :

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Ville :

Portable : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

N° de sécurité sociale : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Caisse d'affiliation :

Photo d'identité
(obligatoire)

Autonomie : ☐ Bonne autonomie ☐ Autonome ☐ Autonomie relative

Suivi en : ☐ SAVS ☐ Foyer d'hébergement ☐ Foyer de vie ☐ FAM ☐ MAS

Autre, précisez : Nom de la structure d'accueil

Travaille en ESAT : ☐ Oui ☐ Non Précisez :

Nom du séjour de vacances :

Page de la brochure : Dates : du / / au / /

En couple sur le séjour avec : Chambre commune : ☐ Oui ☐ Non

Je souscris l'assurance annulation (3.5% du prix du séjour) ☐ Oui ☐ Non

Je souscris l'assurance annulation + protection sanitaire (4% du prix du séjour) ☐ Oui ☐ Non

Je souscris l'assurance annulation + interruption (4.5% du prix du séjour) ☐ Oui ☐ Non

Je souscris l'assurance annulation + interruption + protection sanitaire (5% du prix du séjour) ☐ Oui ☐ Non

Je souhaite une prise en charge transport (voir pages Transport) ☐ Oui ☐ Non ☐ Aller ☐ Retour

Ville de départ souhaitée : Ville de retour souhaitée :

Nom / prénom du responsable de l'inscription : Qualité :

Adresse : Code Postal :

Ville : E-mail :

Téléphone(s) : Portable(s) : Fax :

Nom / prénom du responsable légal : Qualité :

Adresse : Code Postal :

Ville : E-mail :

Téléphone(s) : Portable(s) : Fax :

Nom / prénom de la personne à contacter en cas de besoin pendant le séjour :

Adresse : Code Postal :

Ville : E-mail :

Téléphone(s) : Portable(s) : Fax :

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou représentant légal

RENSEIGNEMENTS N°1

Nom et prénom du vacancier :

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal OBLIGATOIRES

VIE QUOTIDIENNE	Seul	Avec aide ponctuelle	Avec aide permanente
Fait sa toilette			
Prend sa douche			
Se rase			
Se coiffe			
S'habille			
Change ses vêtements			
Reconnait ses vêtements			
Se chausse			
Va aux toilettes			

ALIMENTAIRE	OUI	NON
Mange seul		
Boit seul		
Mange haché		
Mange mixé		
Régime alimentaire		
Précisez :		
Troubles alimentaires		
Précisez :		
Risque de fausse route		
Addiction alimentaire		
Précisez :		

LOISIRS / ACTIVITÉS	OUI	NON
Pratique habituelle de sports / loisirs		
Si oui, le(s)quel(s) :		
Aime :		
N'aime pas :		
Contre-indications :		
Sait choisir parmi plusieurs activités		
Bonne résistance physique		
Capable d'une attention prolongée		
A déjà dormi en mobil home		
Peut dormir en haut d'un lit superposé		

COMMUNICATION	OUI	NON
Comprend		
Langage verbal		
Langage par gestes, gestes tactiles		
Utilise la L.S.F		
Utilise pictogrammes, dessins...		
Utilise des sons, cris, vocalises		
Aphasie		
Ecrit		
Lit		
Lit sur les lèvres		
Logorrhées		
Itérations		
Autre :		

RYTHME ET REPOS	OUI	NON
Se couche tôt		
Se couche tard		
Se lève tôt		
Se lève tard		
Fait la sieste		
Sommeil agité		
Sommeil difficile		
Peurs / angoisses nocturnes		
Besoin d'une surveillance nocturne		
Précisez :		

DÉFICIENCES SENSORIELLES	Légère	Moyenne	Complète
Déficiência visuelle : ☐ Oui ☐ Non			
Déficiência auditive : ☐ Oui ☐ Non			

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou représentant légal

RENSEIGNEMENTS N°2

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal OBLIGATOIRES

Nom et prénom du vacancier :

.....

HABITUDE / COMPORTEMENT	OUI	NON
A peur du bain / douche		
Sociable		
Objet fétiche		
Rituels		
Précisez :		
Gère son argent seul		
Si non, précisez :		
Fugueur (tendance à fuguer)		
Si oui, fréquence :		
Date de la dernière fugue :		
Tentative de suicide :		
Date de la dernière tentative :		
Besoins :		
Troubles de la mémoire		
Crises d'angoisse		
S'isole		
Fabulation, délire		
Hallucinations		
Phobies		
Précisez :		
T.O.C.		
Mise en danger de soi		
Automutilation		
Agressivité verbale		
Agressivité physique		
Précisez :		
Comportement exhibitionniste		
Troubles sexuels		
Précisez :		
A peur de la foule		
Potomanie		
Kleptomane		
Peurs, craintes :		

DÉPLACEMENTS / SORTIES	OUI	NON
Se repère dans l'espace		
Se repère dans le temps		
Mémoire un trajet		
Sait demander son chemin		
Lit l'heure		
Peut rester seul sur la structure de vacances		
Peut sortir seul en séjour sans accompagnement		
Peut sortir en groupe sans accompagnement		
Peut sortir seul le soir		
Peut prendre un repas hors séjour		
Peut utiliser les transports en commun		
S'adapte aux lieux nouveaux		
Fatigable		
Monte et descend un escalier sans difficulté		
Résistant à la marche*		

*Précisez : ☐ 1km / ☐ 3 km / ☐ 5 km / ☐ 10 km

APPAREILLAGE	OUI	NON
Protections (jour / nuit)		
Protections fournies		
Besoin d'un fauteuil roulant		
Besoin de canne / béquille(s)		
Besoin de canne blanche (vue)		
Lunettes		
Lentilles		
Appareil auditif		
Appareil dentaire amovible		
Si oui, le nettoie seul		
Chaussures orthopédiques		
Synthèse vocale / tablette		
Téléphone portable		
Bas de contention		
Autre :		

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou représentant légal

Date et signature du vacancier ou de son référent éducatif

.....

[illegible][illegible][illegible]

50

FICHE MÉDICALE N°1

Nom et prénom du vacancier :

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal et du médecin OBLIGATOIRES

Nom / prénom du médecin traitant :

Adresse : Code Postal :

Ville : E-mail :

Téléphone(s) : Portable(s) : Fax :

Est-il joignable pendant le séjour : ☐ Oui ☐ Non / Si non, nom et prénom du médecin joignable :

Adresse : Code Postal :

Ville : E-mail :

Téléphone(s) : Portable(s) : Fax :

SANTÉ / MÉDICAL	OUI	NON
Traitement médical		
Prend son traitement seul		
Enurésie diurne*		
Enurésie nocturne*		
Encoprésie diurne*		
Encoprésie nocturne*		
Contraceptif		
Précisez :		
Si oui, gère seul(e)		
Règles douloureuses		
Règles abondantes		
Règles aménorrhées		
Date des dernières règles :		
Hyper-salivation		
Cardiaque		
Diabétique		
Injection insuline pendant le séjour		
Précisez fréquence :		
Gère seul ses injections		
Addiction		
Précisez :		
Allergies		
Précisez :		
Asthmatique		
Date de la dernière crise :		
Épileptique		
Épilepsie stabilisée		
Date de la dernière crise :		

LOISIRS / ACTIVITÉS	OUI	NON
Sait nager		
Peut se baigner avec surveillance		
Peut se baigner sans surveillance		
Participation à une activité soutenue		
Exposition au soleil modérée		
Sait skier		
Peut skier seul		

HABITUDES / COMPORTEMENT	OUI	NON
Fumeur		
Si oui, gère seul		
Si non, précisez :		
Peut consommer de l'alcool		
Si oui, gère seul		
Risques liés à la consommation d'alcool		
Précisez :		

HOSPITALISATION / INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous, soussignés (le vacancier ou son représentant légal) :

.....
 autorisons le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation chirurgicale, y compris une anesthésie sur la personne de :

ATTESTATION DU MÉDECIN

J'atteste que M. ou Mme.....
 (le vacancier) est apte à partir en séjour adapté et à participer aux excursions et activités proposées par la Grande Ourse.

ALIMENTAIRE	OUI	NON
Allergie alimentaire		
Précisez :		

*si énurésie ou encoprésie, merci de fournir une alèse

DATE ET SIGNATURE
 Vacancier ou représentant légal

DATE ET SIGNATURE
 Médecin traitant

FICHE MÉDICALE N°2

Nom et prénom du vacancier :

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal et du médecin OBLIGATOIRES

Déficience / handicap

☐ Moteur ☐ Sensoriel ☐ Mental ☐ Cognitif ☐ Psychique ☐ Polyhandicap ☐ Social(e)

Groupe sanguin :

Précisez :

Pathologie(s) associée(s) :

MÉDICAMENTS PRÉPARÉS DANS LES SEMAINIERS

À PRENDRE DURANT LE SÉJOUR (joindre les ordonnances)

FRÉQUENCES PRESCRITES

	Matin	Midi	Goûter	Soir	Coucher

MÉDICAMENTS HORS SEMAINIERS

À PRENDRE DURANT LE SÉJOUR (joindre les ordonnances)

FRÉQUENCES PRESCRITES

	Matin	Midi	Goûter	Soir	Coucher

AUTRES SOINS PRESCRITS DURANT LE SÉJOUR (injection, pansements, soins infirmiers divers...)

.....

Je m'engage à transmettre par email à contact@grande-ourse.org, toute prescription modifiant ou complétant les informations ci-dessus, et ce jusqu'au premier jour du séjour de vacances.

Vaccinations à jour

Hépatite A : ☐ Oui ☐ Non > Date du dernier rappel :
 Hépatite B : ☐ Oui ☐ Non > Date du dernier rappel :
 Tétanos : ☐ Oui ☐ Non > Date du dernier rappel :
 Grippe : ☐ Oui ☐ Non > Date du dernier rappel :
 Covid 19 : ☐ Oui ☐ Non > Fournir l'attestation de vaccination.....
 Autres :

DATE ET SIGNATURE
 Vacancier ou représentant légal

DATE ET SIGNATURE
 Médecin traitant

FRAIS MÉDICAUX

Nom et prénom du vacancier :

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal OBLIGATOIRES

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Qualité :

Responsable légal du majeur protégé :

Association de tutelle ou curatelle :

N° de téléphone d'urgence durant les séjours :

Déclare avoir pris connaissance de l'inscription du majeur dénommé, pour le séjour de :

et pris connaissance des conditions générales et particulières de vente de l'organisme

La Grande Ourse Voyages Adaptés.

Je m'engage à rembourser les frais médicaux avancés par La Grande Ourse Voyages Adaptés

À :

Le : / /

SOINS & TIERS MÉDICAUX

Date et signature du vacancier ou de son représentant légal OBLIGATOIRES avec la copie des ordonnances

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Qualité :

Séjour :

Je sollicite l'intervention d'un tiers médical sur le séjour pour le(s) soin(s) suivant(s) :

☐ Injection récurrente ☐ Injection ponctuelle

☐ Prise de sang / Recueil de données ☐ Pansement ☐ Toilette du vacancier

☐ Autre(s), précisez :

Date(s) du ou des soins :

☐ Je fournis l'ordonnance d'intervention

☐ Je fournis le matériel relatif au(x) soin(s) décrit(s) ci-dessus dans la valise du vacancier

☐ Je fournis l'ordonnance obligatoire pour le matériel relatif au(x) soin(s) décrit(s) pour que La Grande Ourse Voyages Adaptés fasse le nécessaire auprès d'une pharmacie.

À :

Le : / /

DATE ET SIGNATURE
Vacancier ou représentant légal



CONDITIONS PARTICULIÈRES

PRIX

Le prix des prestations fournies est établi par personne, en Euros (€). Le prestataire ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des sanctions et/ou amendes éventuellement infligées aux participants, résultant de l'inobservation du règlement sanitaire et/ou douanier en France ou dans le pays de destination ainsi que des conséquences pouvant en résulter.

PRESTATIONS / RESPONSABILITÉ

La Grande Ourse Voyages Adaptés se réserve le droit de modifier les programmes de séjours de vacances dans la mesure où ce changement ne modifie en rien la qualité du séjour. La Grande Ourse Voyages Adaptés s'efforcera de prévenir ses clients par avance de toute modification dont elle aura connaissance avant le début du séjour. Pour des raisons de force majeure, cas contraint ou fortuit, les activités et excursions sont susceptibles d'être modifiées ou reprogrammées. Celles décrites sur les pages séjours sont organisées pour toute la durée du séjour. Ainsi, un vacancier ne participant qu'à une partie du séjour ne pourra réclamer la réalisation de toutes les activités et excursions. La Grande Ourse Voyages Adaptés se réserve le droit de modifier ou d'annuler un séjour si le nombre nécessaire de vacanciers à sa réalisation n'est pas atteint. Dans ce cas, La Grande Ourse Voyages Adaptés proposera un séjour équivalent ou le remboursement des sommes versées.

ASSURANCES

L'assurance rapatriement et l'assurance responsabilité civile sont incluses dans nos prix de séjours. La Grande Ourse Voyages Adaptés vous recommande les assurances annulation et interruption (voir page 7).

Si votre annulation intervient pour des raisons médicales ou familiales graves et si vous avez souscrit l'assurance annulation lors de votre inscription, celle-ci entrera en jeu à partir de J-30 avant le départ et vous remboursera les sommes retenues par nous (voir page 7).

RÉVISION DES PRIX

Le prix mentionné a été établi sur la base des éléments techniques et économiques en vigueur à la date de son établissement en fonction : du prix du carburant, du taux de change, des taxes légales et réglementaires (en France et à l'étranger), des tarifs hôteliers en vigueur.

Toute modification de ces éléments, y compris modifications de parités monétaires, sera répercutée sur le prix. Le cas échéant, le prestataire fera parvenir le tarif révisé, par écrit, au client. Le prix sera définitivement confirmé et ne subira aucune modification 30 jours avant la date fixée pour le départ, sous réserve du strict respect par le client des conditions de règlement.

REFUS DE DOSSIER / AUTONOMIE NON CONFORME

La Grande Ourse Voyages Adaptés se réserve le droit de refuser un vacancier dont l'autonomie serait jugée non-conforme aux conditions d'accueil et d'accompagnement mises en place pour le séjour, et ce, à n'importe quel moment.

EXCLUSION ET RÉORIENTATION

La Grande Ourse Voyages Adaptés se réserve le droit de réorienter sur un autre lieu de séjour (le coût du transfert sera alors facturé à l'établissement) ou de rapatrier un vacancier qui, de par son comportement, son autonomie, une fausse déclaration dans son dossier ou une information volontairement omise, pourrait nuire au bon déroulement du séjour et à l'intégrité physique ou morale des autres vacanciers. Dans ce cas, le vacancier ne pourra prétendre à aucun remboursement ni indemnité.

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

À la réservation : chèque ou virement d'un montant de 30% du prix du séjour pour sa confirmation et du montant de l'assurance annulation et/ou interruption.

PAIEMENT DU SOLDE AU PLUS TARD :

- LE 05/11/2021 ET LE 22/10/2021 POUR LES SÉJOURS AVEC TRANSPORT AÉRIEN, Y COMPRIS ANGLETERRE

- LE 03/12/2021 POUR LES SÉJOURS DE FÉVRIER

- LE 04/02/2022 POUR LES SÉJOURS D'AVRIL

CONDITIONS D'ANNULATION DES PERSONNES N'AYANT PAS SOUSCRIT L'ASSURANCE ANNULATION

Une annulation ne rentrant pas dans les clauses de notre assurance, ne dispense pas du paiement intégral des sommes dont le client est redevable. Toute procédure de remboursement ne peut être entamée qu'à cette condition. Toute annulation doit parvenir par lettre recommandée à La Grande Ourse Voyages Adaptés.

FRAIS D'ANNULATION NE RENTRANT PAS DANS LES CLAUSES DE NOTRE ASSURANCE

- Plus de 60 jours avant le départ : 50 € de frais de dossier
- entre 60 et 30 jours avant le départ : 25% du montant du séjour + 50 € de frais de dossier
- entre 29 et 21 jours avant le départ : 50% du montant du séjour + 50 € de frais de dossier
- entre 20 et 10 jours avant le départ : 70% du montant du séjour + 50 € de frais de dossier
- entre 9 et 4 jours avant le départ : 90% du montant du séjour + 50 € de frais de dossier
- entre 3 jours et le jour du départ : 100% du montant du séjour + 50 € de frais de dossier

RÉCLAMATION

Toute réclamation relative aux prestations fournies devra être adressée au prestataire par le client, dans les meilleurs délais, et au plus tard 30 jours après le retour du voyage, par lettre recommandée avec accusé de réception. Il est ici précisé que la responsabilité des compagnies aériennes participant aux voyages ainsi que celles des représentants, agences ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature, aux transports aériens des passagers et de leurs bagages exclusivement. De ce fait, le prestataire ne saurait voir sa responsabilité se substituer à celles des transporteurs français ou étrangers assurant les transports et/ou les transferts.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (Extrait du code du Tourisme)

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique. La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription. En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies. La Grande Ourse a souscrit auprès de la compagnie Hiscox un contrat d'assurance n° PRC 0137603 garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

Article R.211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité.

Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R.211-5 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R.211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-7 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R.211-10 : Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

-soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

-soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.



MÉMENTO

PRÉ-RÉSERVATION

1. Télécharger le formulaire dans la rubrique Réservation / Modalités sur www.grande-ourse.org. Vous trouverez également ce document en page 45 de notre brochure.
2. Nous faire parvenir celui-ci par email, fax ou courrier.

SIMPLE ET RAPIDE : PRÉ-RÉSERVEZ EN LIGNE !

Il suffit de remplir le formulaire de pré-réservation figurant dans la rubrique Réservation / Pré-réservation en ligne sur notre site internet www.grande-ourse.org

La nouvelle instruction VAO n°DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 impose, depuis sa mise en place, un certain nombre d'obligations concernant les informations contenues dans le dossier d'inscription qui sont transmises aux organismes de voyages adaptés. Nous vous remercions de prendre un soin tout particulier dans la rédaction de celui-ci et de bien vouloir respecter les mentions obligatoires indiquées sur chaque page.

INSCRIPTION

1. Télécharger le dossier dans la rubrique Réservation / Modalités sur www.grande-ourse.org
Vous trouverez également ce document pages 47 à 53 de notre brochure.
2. Nous envoyer celui-ci accompagné d'un acompte de 30% du prix du séjour (plus le montant des assurances facultatives) .

- **La fiche administrative ainsi que les fiches de renseignements n°1, 2 et 3**

Elles doivent obligatoirement être datées et signées par le vacancier ou son représentant légal.

- **Les fiches médicales n°1 et 2**

Elles doivent obligatoirement être datées et signées par le vacancier ou son représentant légal et par le médecin traitant.

- **La fiche frais médicaux et soins tiers médicaux** (le cas échéant)

Elle doit obligatoirement être signée et tamponnée par les personnes habilitées.

À DÉFAUT, LE DOSSIER SERA RETOURNÉ !

ASSURANCES (FACULTATIVES)

Vous pouvez consulter et/ou télécharger sur notre site Internet les conditions générales et spéciales de nos assurances voyages dans la rubrique Réservation / Assurances.

CONTACT

La Grande Ourse Voyages Adaptés • Château Rouge • 274 TER/3 Avenue de la Marne • 59700 Marcq en Baroeul
Tél. 03 66 72 62 18 • Fax : 03 65 17 04 11 • Email : contact@grande-ourse.org

La Grande Ourse Voyages Adaptés dispose d'un agrément VAO (Vacances Adaptées Organisées) délivré le 08/04/2019 par la Préfecture de la Région Hauts-de-France

RC Professionnelle : Hiscox / PRC 0190562 • Atout France : IM059160006 • Garantie financière : APST

PROFITEZ DE SÉJOURS DE QUALITÉ EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
www.grande-ourse.org



NORVÈGE



LAPONIE



MARCHÉS DE NOËL



CHIENS DE TRAÎNEAUX



BIEN-ÊTRE



BORD DE MER



MONTAGNE



ANDALOUSIE



Notre agence de voyages dispose de l'**agrément ANCV** qui permet à vos résidents et usagers de régler, en partie ou en totalité, leurs séjours de vacances par l'intermédiaire de chèques vacances.

La Grande Ourse Voyages Adaptés • Château Rouge, 274 TER/3 avenue de la Marne, 59700 Marcq-en-Baroeul

Agrément VAO délivré le 08/04/2019 par la Préfecture de la Région Hauts-de-France

SIRET : 840 203 103 00014 • Atout France : IM059160006 • Garantie financière : APST • RC Professionnelle : Hiscox / PRC 0190562

Tél. 03 66 72 62 18 • Fax : 03 65 17 04 11 • Email : contact@grande-ourse.org